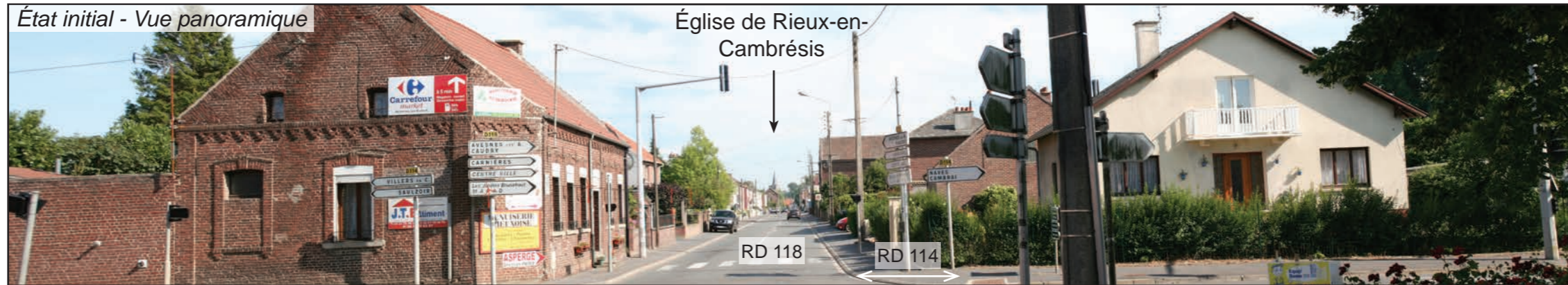
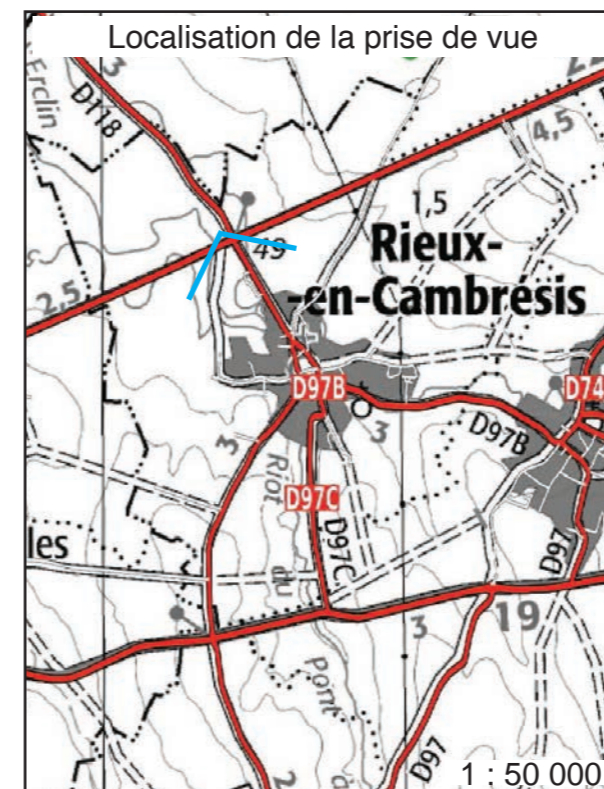


- Photosimulation 19 : Vue depuis l'entrée Nord-Ouest de Rieux-en-Cambrésis (Projet à 4 970 m)



L'église de Rieux-en-Cambrésis, monument historique inscrit, comporte des parties classées non visibles depuis l'extérieur (voûtes et plafonds).

Des extrémités de pales d'éoliennes acceptées de la Voie du Moulin Jérôme se laisseront entrevoir de part et d'autre de l'édifice. Les éoliennes du projet en revanche ne seront pas visibles.



- Photosimulation 20 : Vue depuis le village de Saint-Aubert (Projet à 3 390 m)



Dans Saint-Aubert, depuis la rue de l'église classée, le projet est masqué par le bâti du village.



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

- Photosimulation 21 : Depuis la RD 45 en sortie de Villers-en-Cauchies (Projet à 4 900 m)

Au Sud de Villers-en-Cauchies sur la RD 45, se trouve un point haut qui offre une vue dégagée sur une portion de la vallée de l'Erclin, au fond de laquelle est établi le village de Saint-Aubert.

Celui-ci apparaît sous la forme d'une ligne sombre, au centre de laquelle émerge le clocher de l'église.

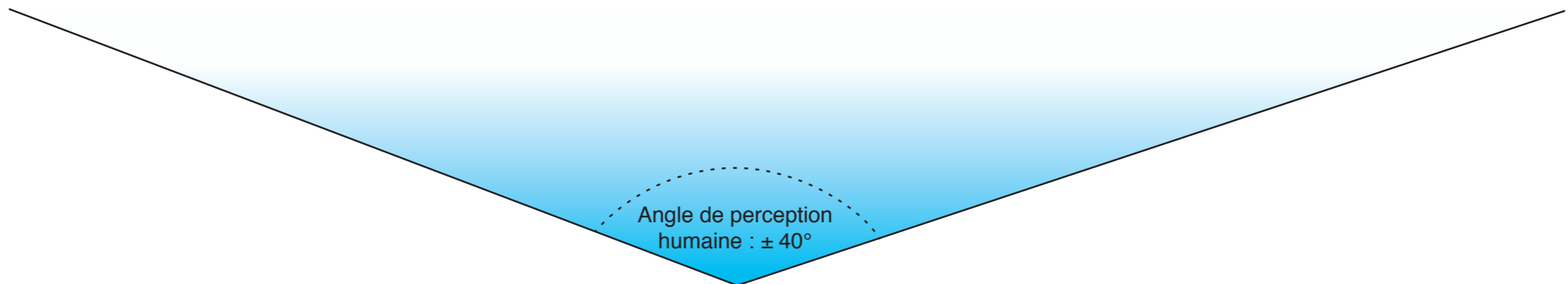
Au-delà de la vallée, et de ce fait au-delà du village qui apparaît, les éoliennes des parcs acceptés, y compris celle du parc des Monts de Bagny (Busigny) s'étendent à l'horizon

Les éoliennes du projet s'insèrent parmi celles du parc de la Voie du Moulin Jérôme, dans un angle de vue différent de celui du monument historique.

État initial - Vue panoramique



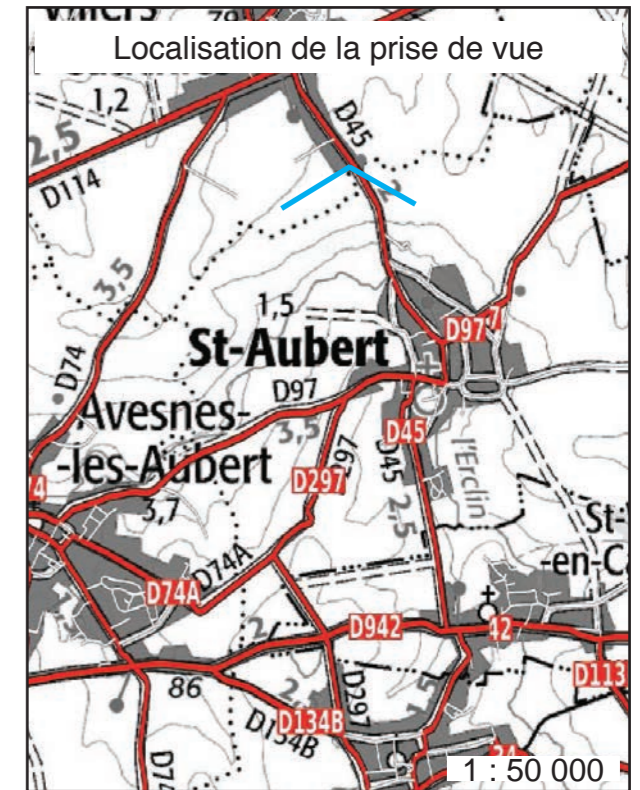
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



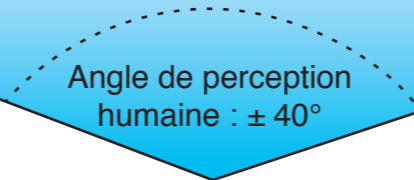
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



- Photosimulation 22 : Depuis la RD 114 en sortie de Saulzoir (Projet à 6 810 m)

La RD 144 au Nord du projet constitue l'un des grands axes traversant le territoire.

Elle traverse ici une étendue cultivée, parcourue de lignes électriques. De rares boisements constituent ses seuls éléments d'intérêt paysager.

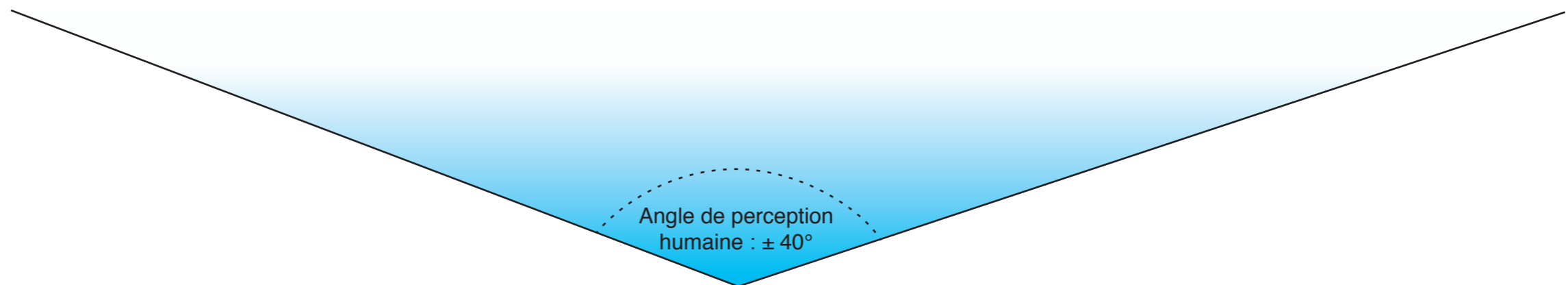
Au loin, les parcs éoliens acceptés émergent derrière une légère ligne de crête.

Les éoliennes du projet apparaissent comme une densification peu perceptible du parc de la Voie du Moulin Jérôme.

État initial - Vue panoramique



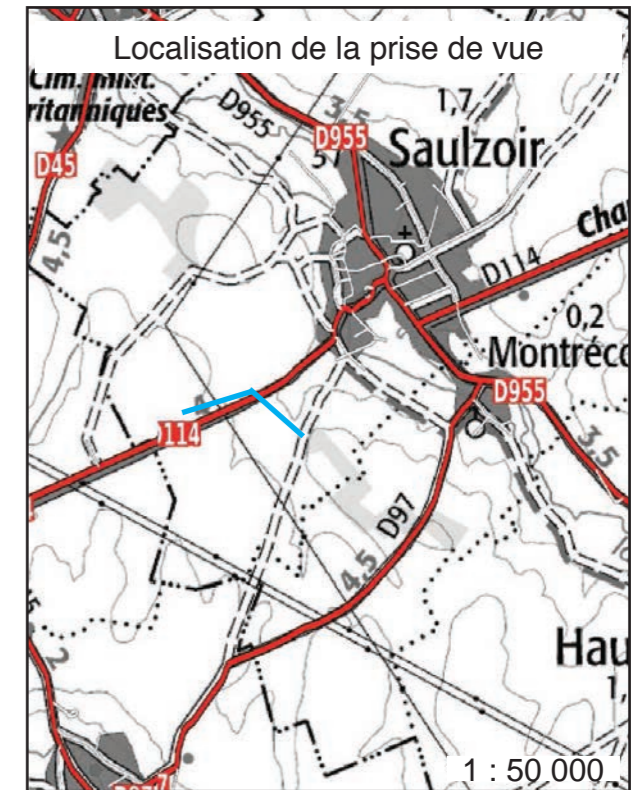
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



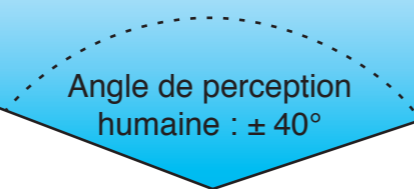
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



• Photosimulation 23 : Depuis la sortie d'Avesnes-le-Sec (Projet à 7 300 m)

Avesnes-le-Sec se situe en sortie du paysage de la vallée de l'Escaut vers le plateau.

De sa sortie Sud-Est, près du parc autorisé de 11 éoliennes tout le paysage en direction du projet est parcouru de réseaux électriques et téléphoniques aériens.

Le bâti et les boisements proches, ainsi que la ligne de crête formant l'horizon limitent les vues vers les éléments éloignés du paysage.

Des rotors des éoliennes autorisées proches du projet apparaissent à l'horizon. Celles du parc de la Voie du Moulin Jérôme se rassemblent dans un angle de vue resserré, en arrière-plan de la ligne électrique à haute tension qui les domine.

Les éoliennes du projet viennent en densification de cet angle de vue, tout en l'étendant un peu à gauche de façon peu perceptible.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

• Photosimulation 24 : Depuis le Sud de Haspres (Projet à 8 120 m)

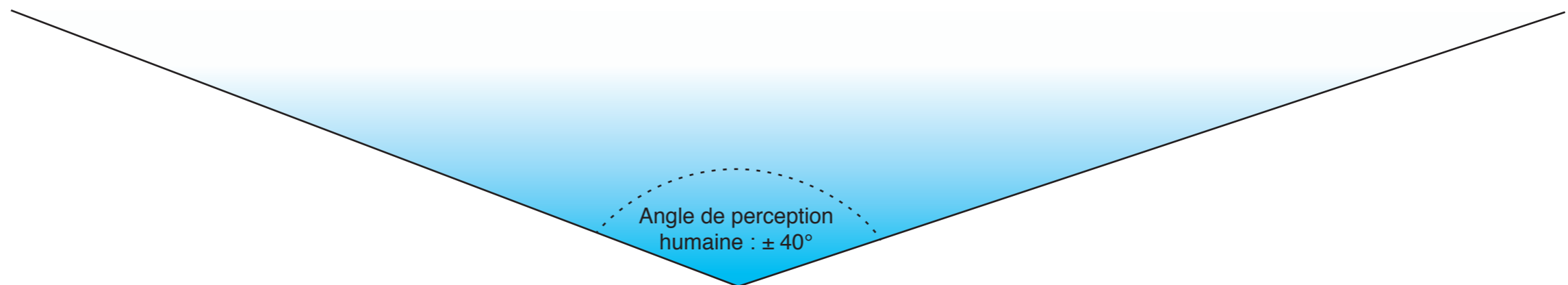
Ce point de vue est à l'entrée du cimetière militaire britannique de Haspres, qui se trouve immédiatement à droite de l'observateur, sans toutefois être visible sur cette vue orientée vers le projet.

Les éoliennes du projet viennent renforcer l'angle de vue déjà occupé par les éoliennes autorisées, dans un rapport de hauteur comparable.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



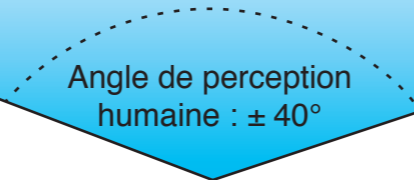
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



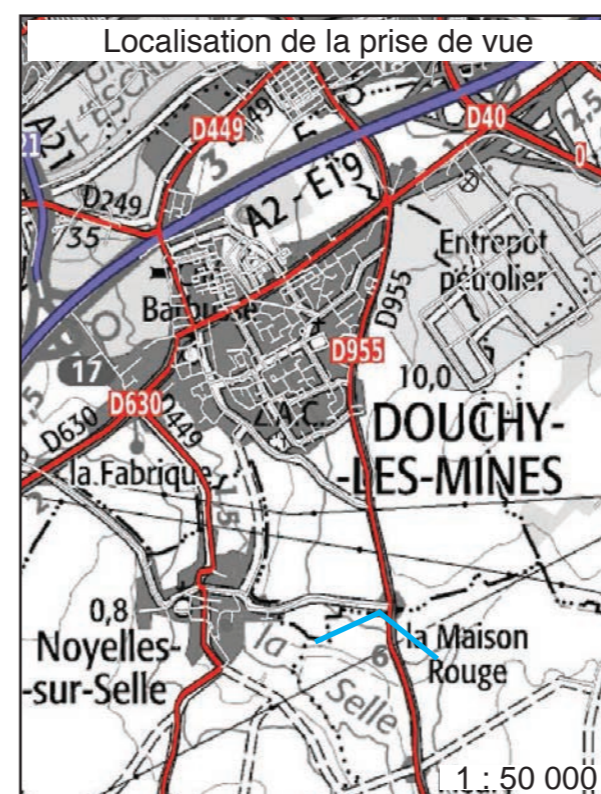
- Photosimulation 25 : Vue depuis la RD 955 entre Douchy-les-Mines et Haspres (Projet à 12 130 m)

Simulation avec le projet - Vue panoramique



À l'entrée Nord du paysage des plateaux à Riots, le paysage prend des allures boisées sans ligne d'horizon.

Parmi les parcs éoliens de l'aire d'étude éloignée, seules les éoliennes du parc accepté le plus proche seront en partie visibles.



- Photosimulation 26 : Vue depuis la sortie de Mastaing (Projet à 15 340 m)

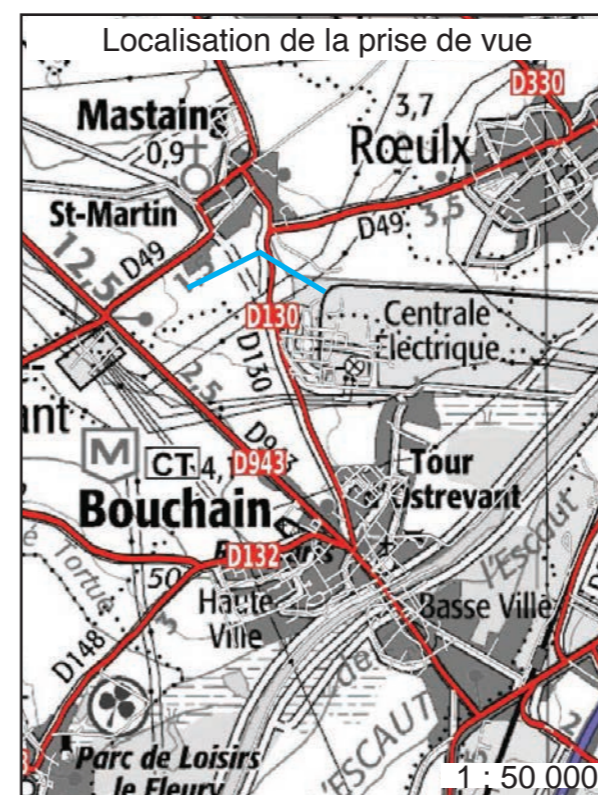
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Dans ce secteur, la centrale électrique de Bouchain occupe une place majeure dans le paysage.

Les lignes électriques à haute tension qui en émanent constituent elles-aussi des éléments verticaux très marquants.

Sur cette vue, les éoliennes du projet ne sont pas visibles.



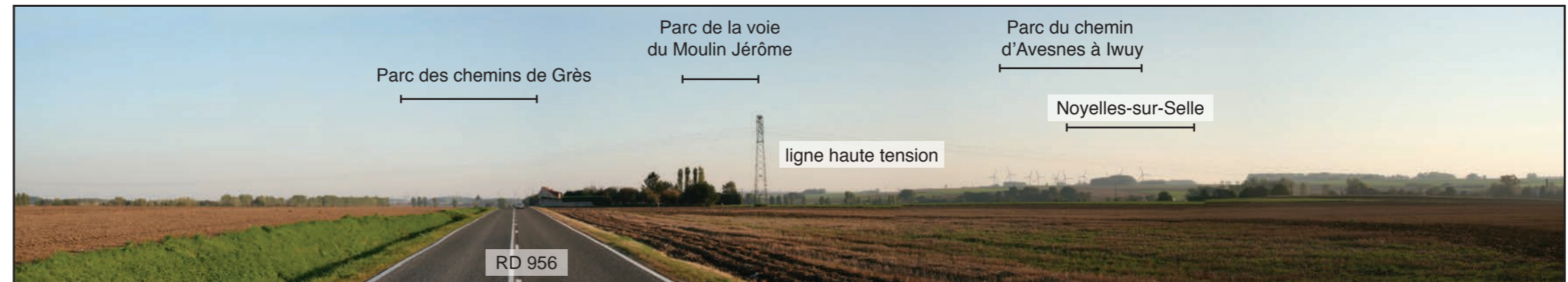
• Photosimulation 27 : Depuis le Sud de Douchy-les-Mines (Projet à 12 800 m)

Au Nord du périmètre d'étude éloigné, la RD 956 est orientée sensiblement dans la direction du projet. La vallée de la Selle se devine en second plan.

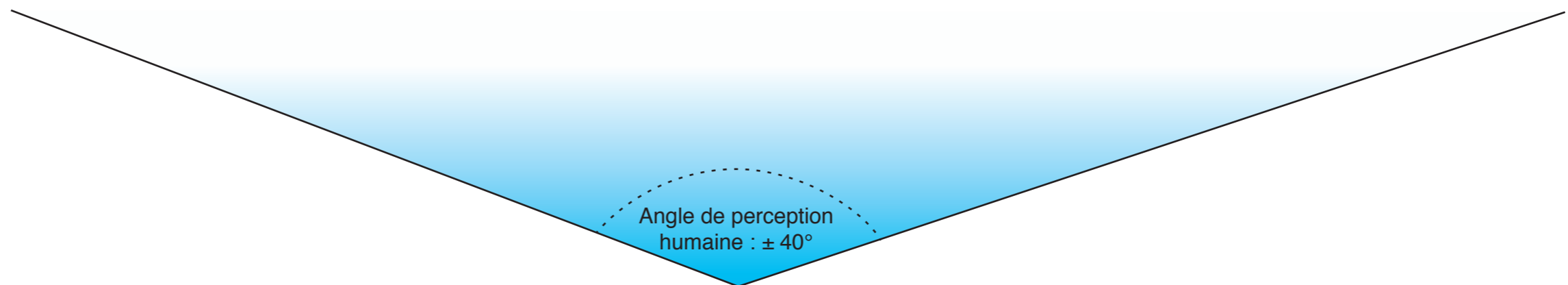
Les parc éoliens acceptés, autour du projet et plus proche, apparaissent tous en partie.

La seule éolienne visible du projet se mêle aux autres éoliennes acceptées.

État initial - Vue panoramique



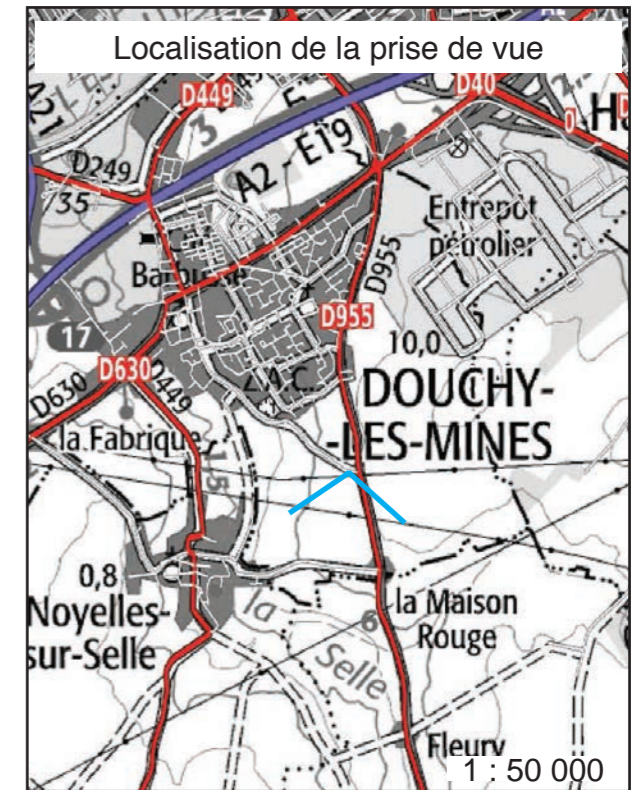
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



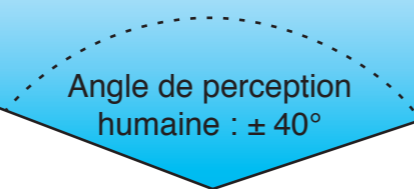
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



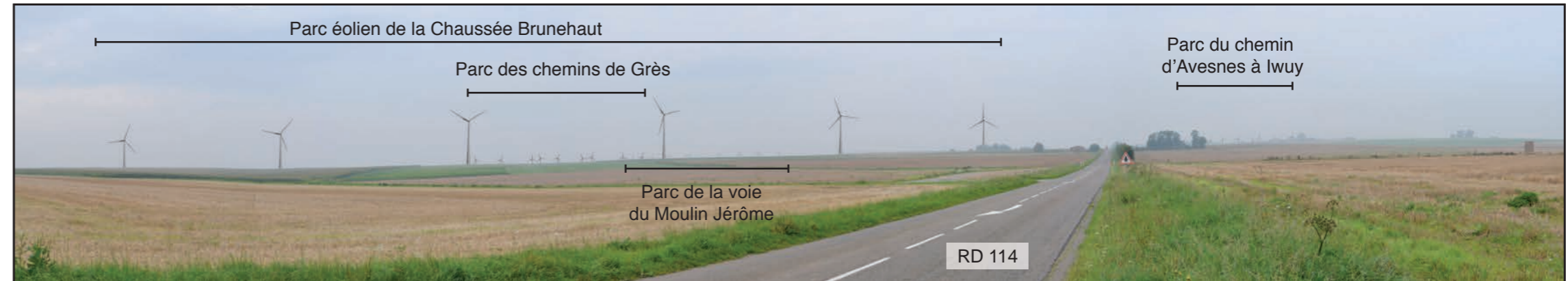
• Photosimulation 28 : Depuis la RD 114 en direction de Villers-en-Cauchies (Projet à 10 080 m)

Le parc éolien de la Chaussée Brunehaut est le parc construit le plus proche du projet. Au-delà de ses 6 éoliennes alignées, les parcs autorisés des Chemins de Grès et de la Voie du Moulin Jérôme émergeront de la ligne d'horizon.

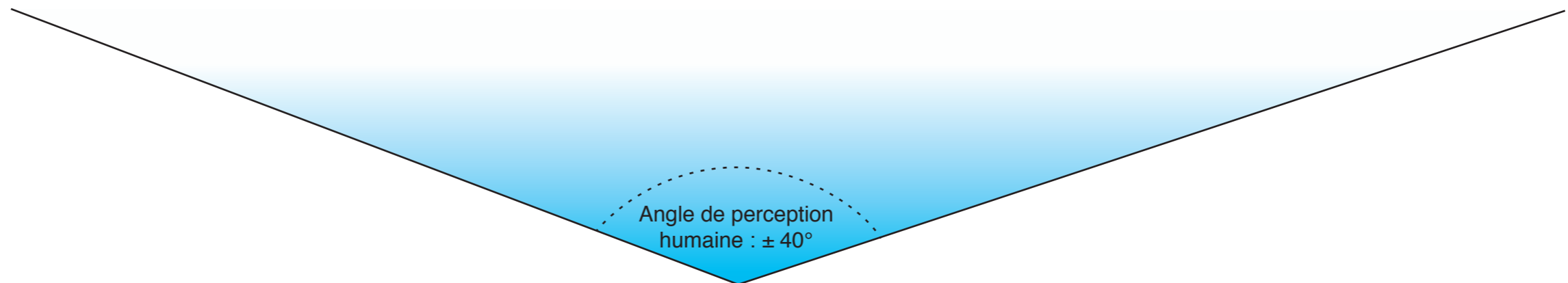
La RD 114 traverse ici un espace de cultures d'où ne se détache aucun espace habité.

Les éoliennes du projet viendront en densification des éoliennes accordées sans s'en démarquer.

État initial - Vue panoramique



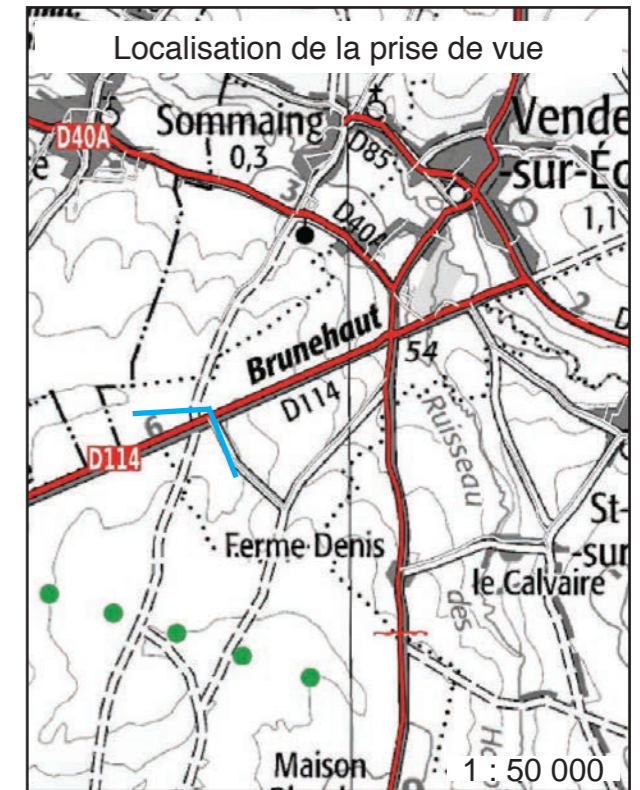
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



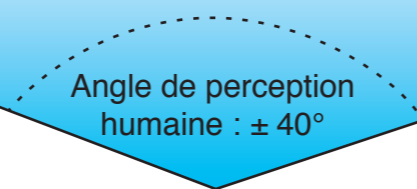
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



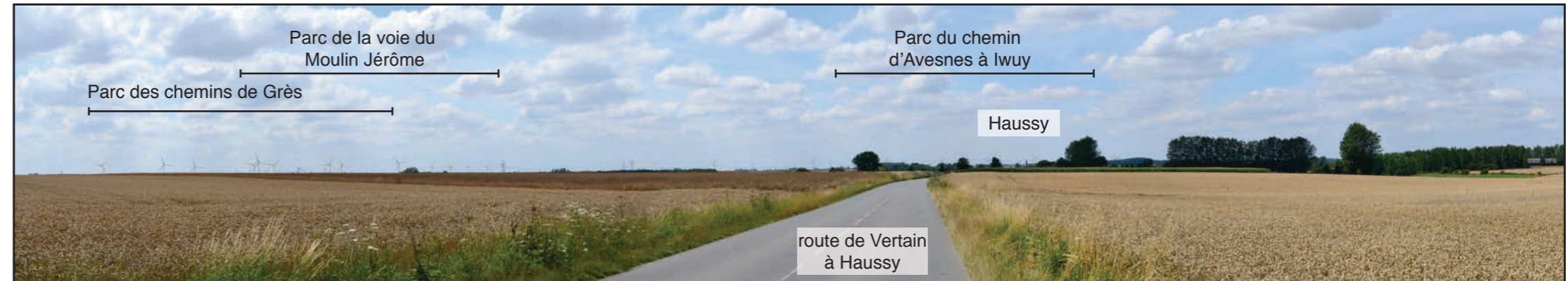
• Photosimulation 29 : Depuis l'Est en direction d'Haussy (Projet à 7 600 m)

En arrivant vers Haussy depuis l'Est, le village est peu visible. Il se devine à son aspect de boisement étalé, duquel émergent quelques grands arbres et le clocher de l'église. La motte féodale classée, dans l'axe de la route, n'est pas visible : ses boisements se fondent dans ceux du village.

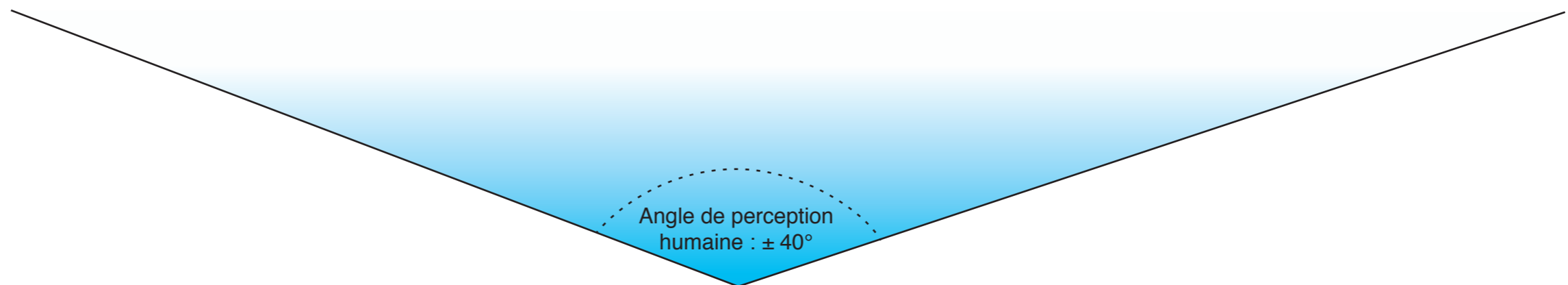
La ligne électrique à haute tension s'étire, au-delà du village, jusqu'aux éoliennes des parcs accordés

Les éoliennes du projet s'insèrent en densification de ces parcs accordés.

État initial - Vue panoramique



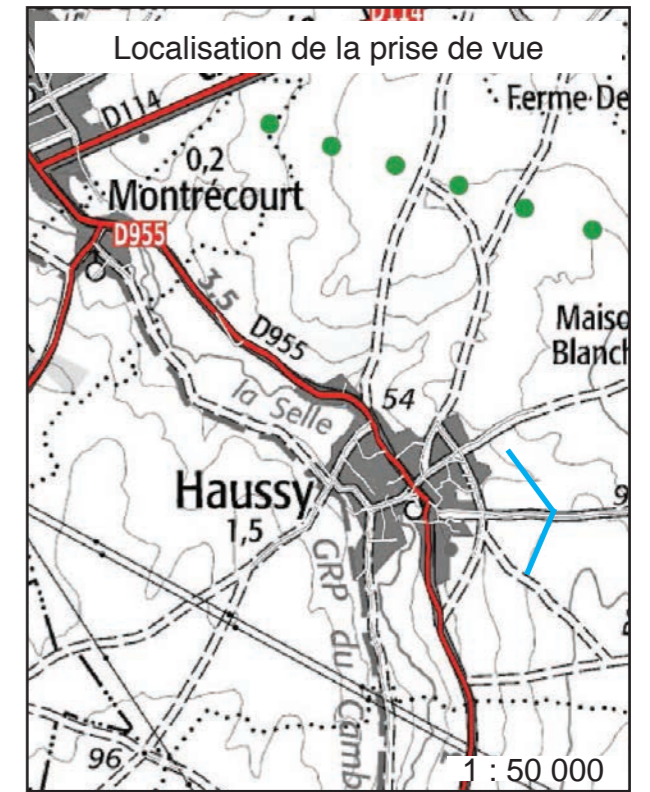
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



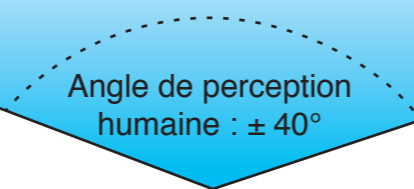
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

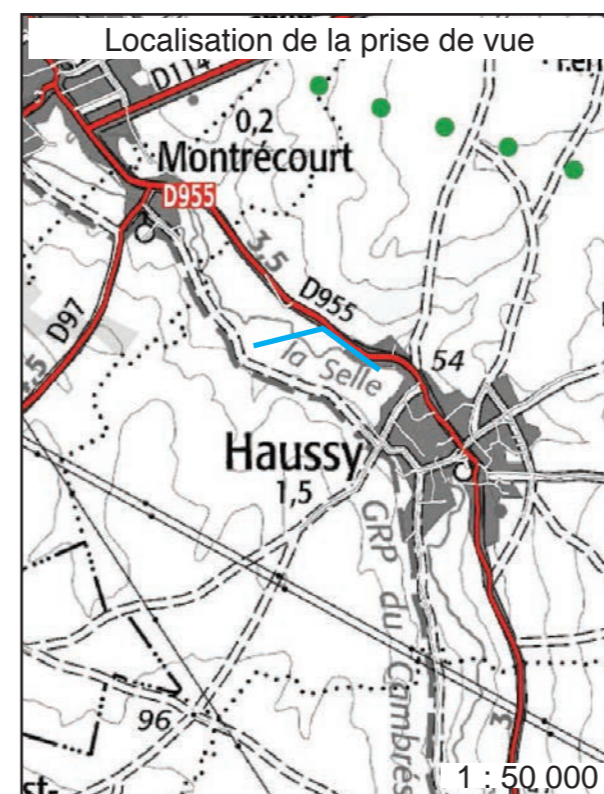


- Photosimulation 30 : Vue depuis la RD 955 en direction d'Haussy (Projet à 7 060 m)

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Au Nord de Haussy, sur la RD 55 qui parcourt la vallée de la Selle, la direction du projet est masquée par les boisements et le relief.



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

- Photosimulation 31 : Vue depuis la RD 942 à l'Ouest de Le Quesnoy (Projet à 17 375 m)

Simulation avec le projet - Vue panoramique



La RD 934 reliant Valenciennes à Laon se trouve, au niveau de son contournement du Quesnoy, en léger contrebas d'une crête qui masque toute perception éloignée vers le projet.

Ainsi, celui-ci n'est pas visible.

Les éoliennes du canton du Quesnoy sont elles-mêmes en partie masquées par cette crête.



- Photosimulation 32 : Depuis la RD 934 en direction d'Englefontaine (Projet à 16 750 m)

De ce point de vue au centre du parc naturel régional, près de la lisière Ouest de la forêt de Mormal, plusieurs lignes boisées se succèdent à l'horizon, masquant peu les éoliennes proches du Canton du Quesnoy.

Une partie des rotors des éoliennes des parcs acceptés de la Voie du Moulin Jérôme et des Chemins de Grès seront visibles au-delà des boisements.

Les éoliennes du projet n'apparaîtront que par des extrémités de pales, parmi celles des parcs acceptés.

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

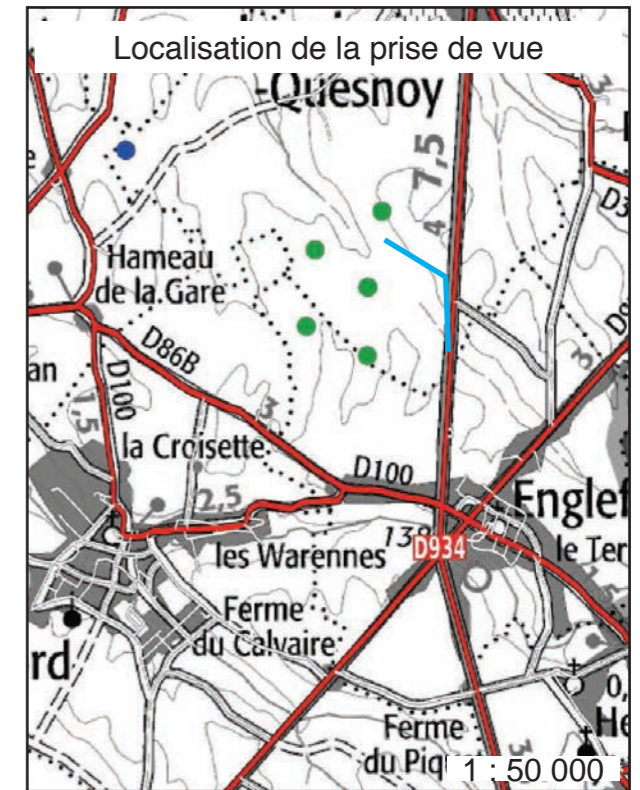


Angle de perception humaine : $\pm 40^\circ$

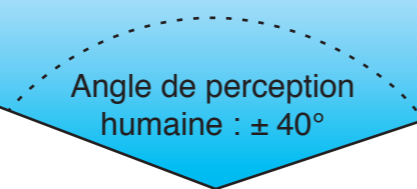
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



- Photosimulation 33 : Depuis RD 932 en direction de Forest-en-Cambrésis (Projet à 13 300 m)

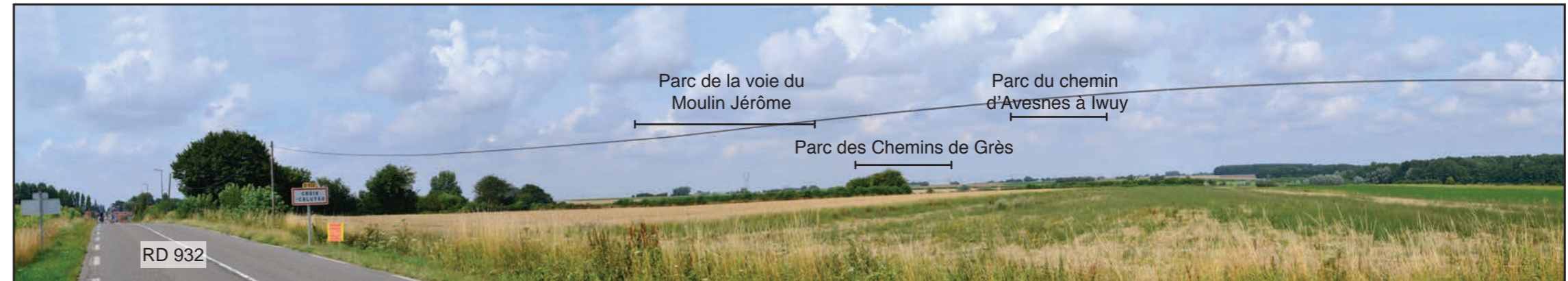
La RD 932 entre Le Quesnoy et le Cateau-Cambrésis traverse un paysage légèrement ondulé, parcouru au loin de plusieurs boisements et lignes boisées.

La route, longée ici d'une ligne téléphonique aérienne, traverse plusieurs espaces urbanisés repérables d'abord à leurs boisements.

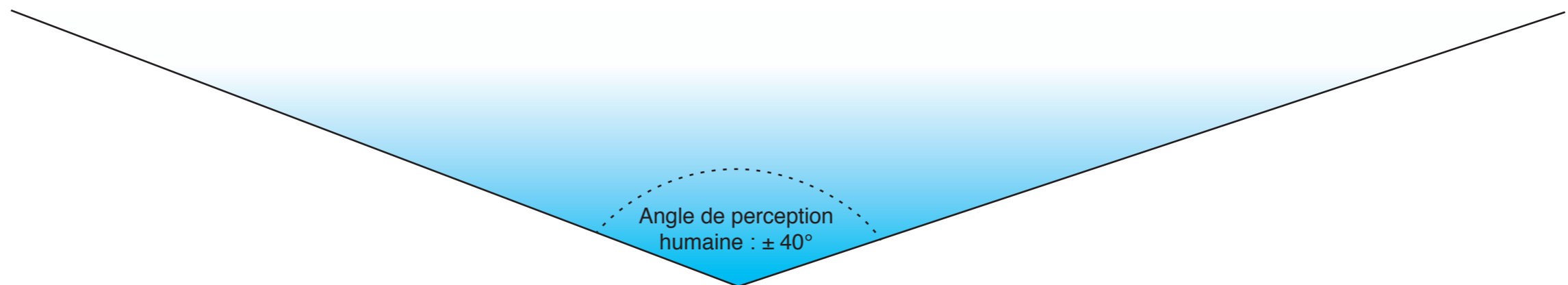
Les éoliennes des projets autorisés de la Voie du Moulin Jérôme, des Chemins de Grès et de la Voie d'Avesnes apparaissent en partie, dans un angle de vue où les boisements sont plus épars.

Les rotors des éoliennes du projet, partiellement visibles, apparaîtront en continuité de ces éoliennes accordées.

État initial - Vue panoramique



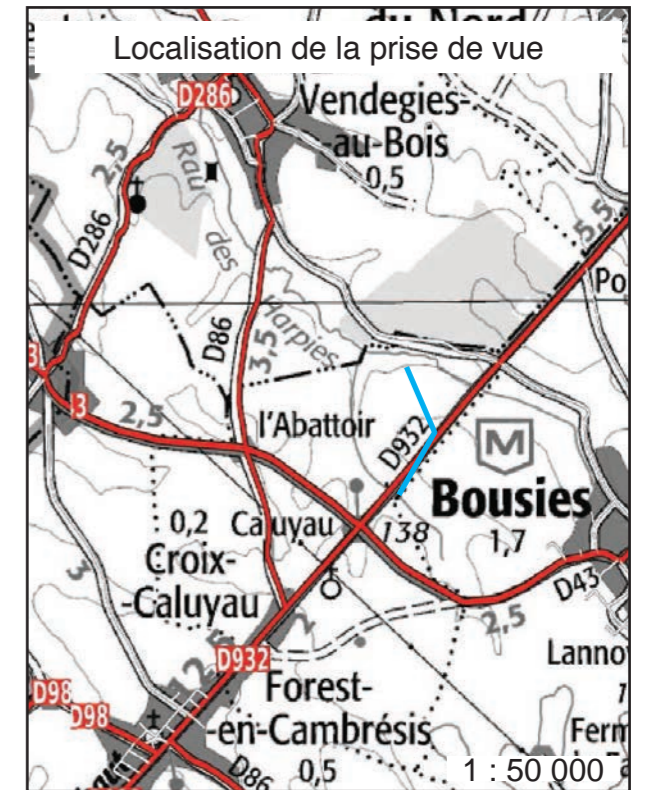
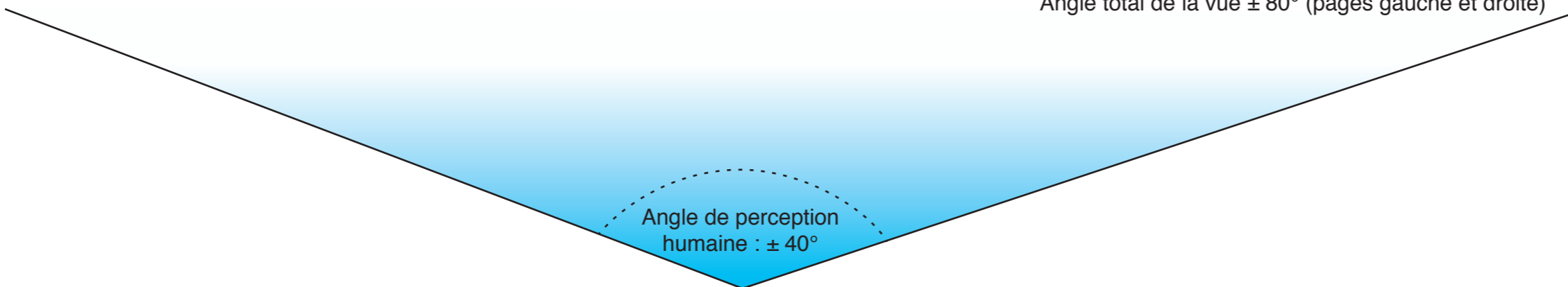
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

- Photosimulation 34 : Vue depuis les abords Le Cateau-Cambrésis (Projet à 9 610 m)

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Le centre historique du Cateau-Cambrésis, qui comporte plusieurs monuments historiques protégés, est situé en fond de la partie amont de la vallée de la Selle.

Les vues éloignées sont donc limitées, en plus du bâti, par le relief.

Même du haut du coteau Nord-Ouest, à l'intersection des RD 643 et RD 932, le relief masque le projet.



- Photosimulation 35 : Vue depuis la RD 643 en direction de Bazuel (Projet à 16 340 m)

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Sur la RD 643 à l'Est du périmètre d'étude éloigné, en se dirigeant vers Le Cateau-Cambrésis, on observe la silhouette boisée du village de Bazuel qui se situe en partie Sud de l'ensemble paysager du Pays de Mormal.

Ni le projet ni les monuments historiques du Cateau-Cambrésis ne sont visibles.



- Photosimulation 36 : Vue depuis la RD 932 en direction de Maurois (Projet à 10 015 m)

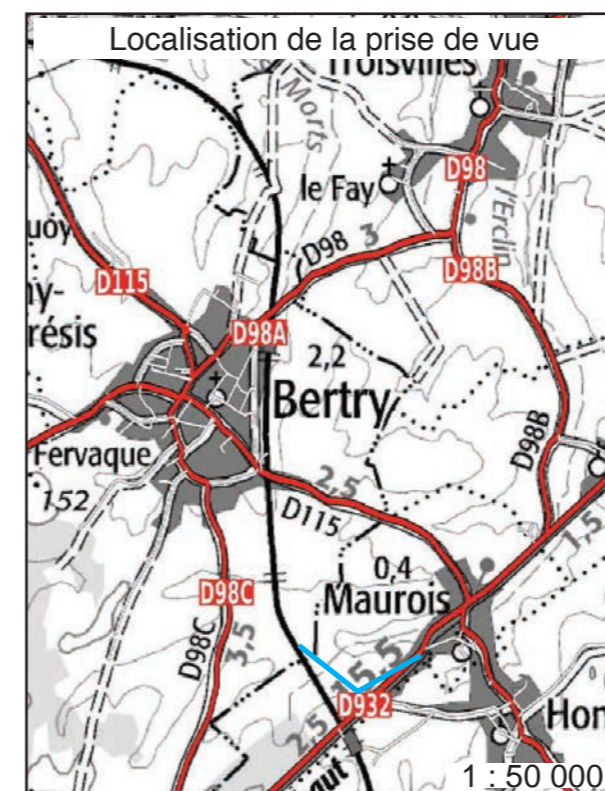
Simulation avec le projet - Vue panoramique



La RD 932 n'est jamais directement dans l'axe du projet.

Vers le projet, la ligne d'horizon est boisée. Bertry et Caudry, situés entre l'observateur et le projet, ne sont pas visibles.

Aucune éolienne du projet ne sera visible, tout comme celles des parcs acceptés dont il sera voisin.

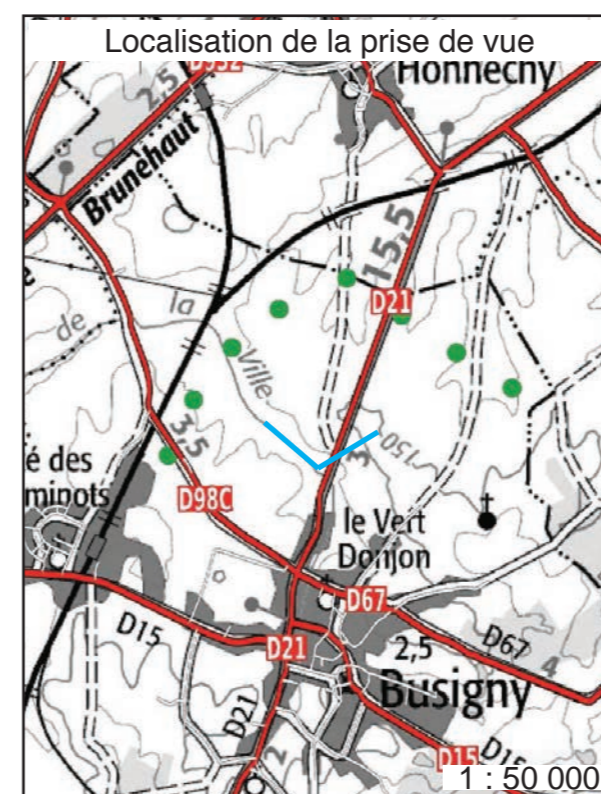


- Photosimulation 37 : Vue depuis la RD 21 au Nord de Busigny (Projet à 12 860 m)

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Sur la RD 21 en sortie Nord de Busigny en direction des 8 éoliennes acceptées proches et alignées, la topographie empêche toute vue vers le projet.



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

- Photosimulation 38 : Vue depuis le Nord de Prémont (Projet à 15 130 m)

Simulation avec le projet - Vue panoramique



La limite Nord du département de l'Aisne suit globalement une ligne de crête qui empêche de voir en direction du projet depuis ce point de vue.



- Photosimulation 39 : Vue depuis le Vaucelles (Projet à 16 000 m)

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Du coeur du site inscrit de l'Abbaye de Vaucelles, le projet n'est pas visible.



- Photosimulation 40 : Depuis la RD 960 en direction d'Esnes (Projet à 9 750 m)

En descendant vers Esnes depuis le Sud, le village se découvre en fond de vallée. Le château, légèrement à droite de l'axe de la route, est en partie masqué par les arbres d'alignement.

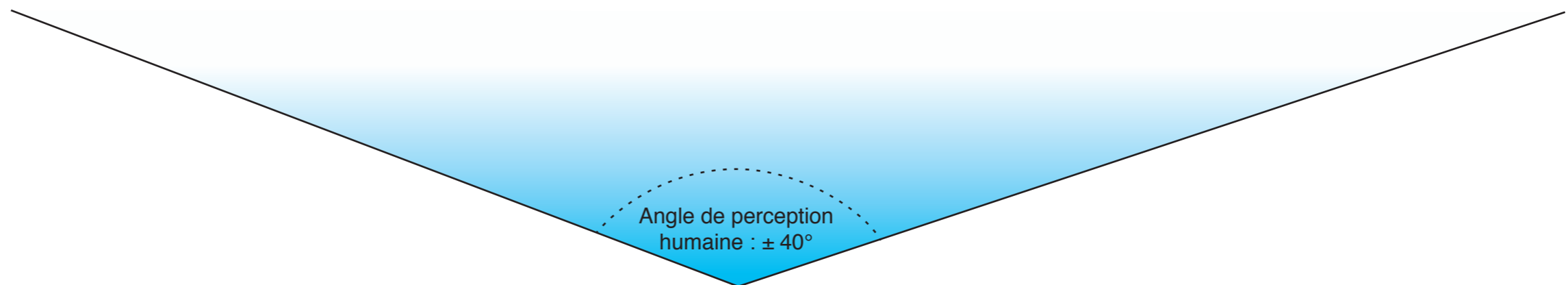
Tandis que les éoliennes acceptées du parc du Bois de Saint-Aubert se dresseront à droite de la vue, on distingue à peine les rotors des éoliennes du parc accepté de la Voie du Moulin Jérôme.

Les éoliennes du projet se mêlent à ces éoliennes acceptées de manière peu perceptible.

État initial - Vue panoramique



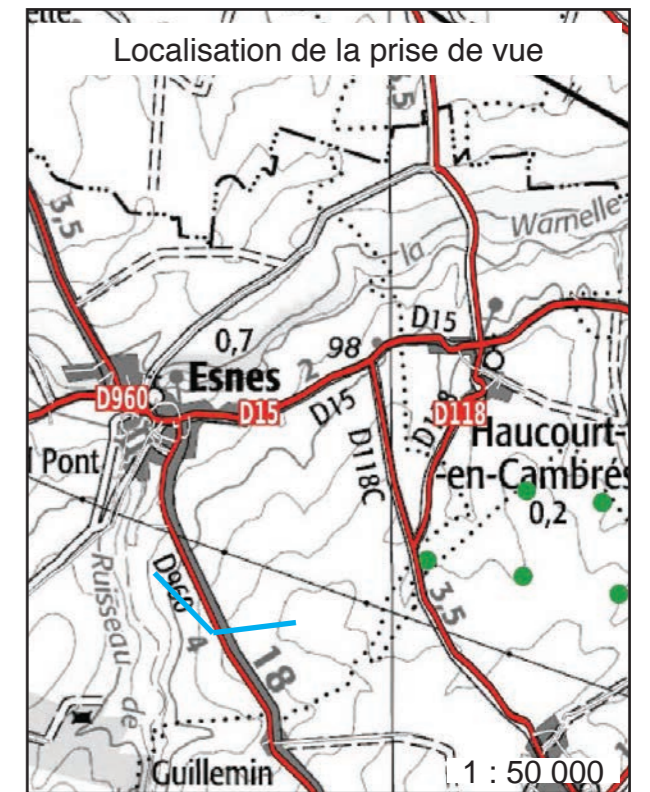
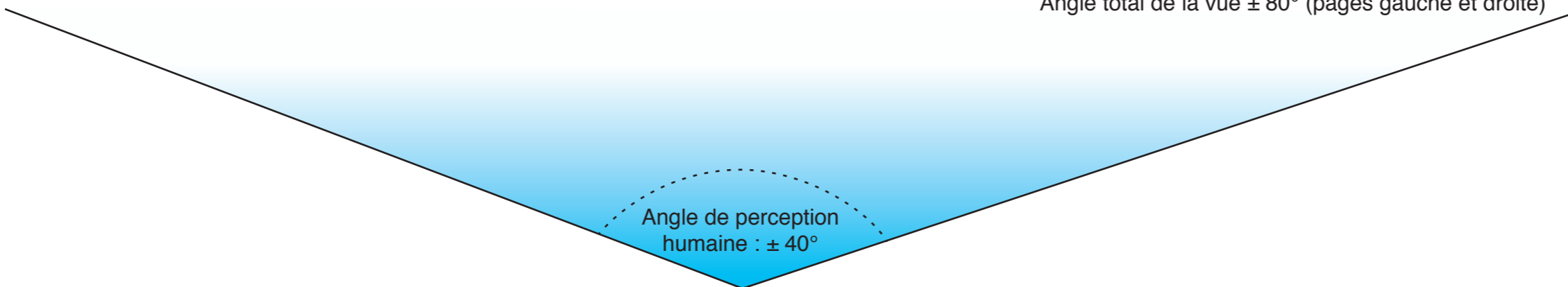
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Simulation avec le projet - Vue panoramique



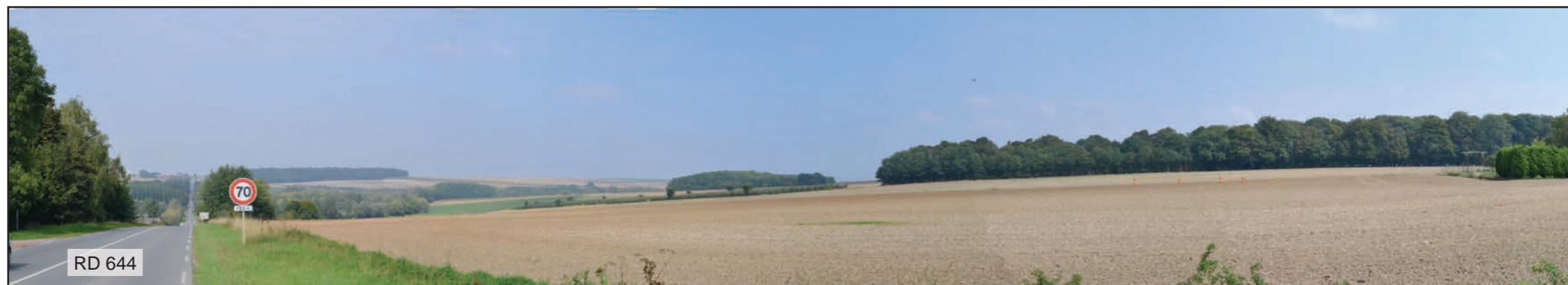
Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

- Photosimulation 41 : Vue depuis la RD 644 à proximité de Bantouzelle (Projet à 17 200 m)

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Le site inscrit de l'abbaye de Vaucelles s'étend à droite de la RD 644 se situe au-delà du site inscrit par rapport à la direction du projet. En fond de vallée, au loin, on devine la silhouette boisée du canal de Saint-Quentin à l'Escaut.

Le projet est masqué par le relief et les boisements du site inscrit.



- Photosimulation 42 : Vue depuis Bonavis au croisement entre la RD 917 et RD 644 (Projet à 17 120 m)

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Face à cette intersection de grands axes routiers de l'aire d'étude éloignée s'étend la partie Nord du site inscrit de l'abbaye de Vaucelles.

Les boisements et les ondulations du relief masquent les parcs éoliens alentours, y compris les éoliennes du projet.



- Photosimulation 43 : Depuis la RD 644 en direction de Cambrai (Projet à 13 300 m)

Le contournement Sud de Cambrai, auquel on accède un peu plus loin, comporte une section orientée comme cette vue en direction du projet.

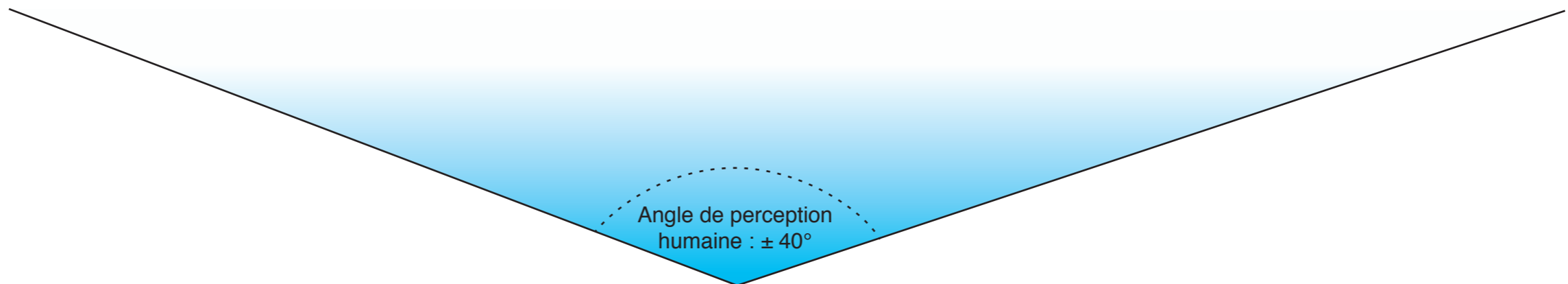
On constate que les parcs autorisés se succèdent à l'horizon. Au-delà de Niergnies, dans la direction des 2 éoliennes Nord du projet, les villages de Carnières et de Boussières-en-Cambrésis et leurs églises inscrites sont masquées par le relief.

Les éoliennes du projet, à peine perceptibles, se mêlent aux éoliennes autorisées.

État initial - Vue panoramique



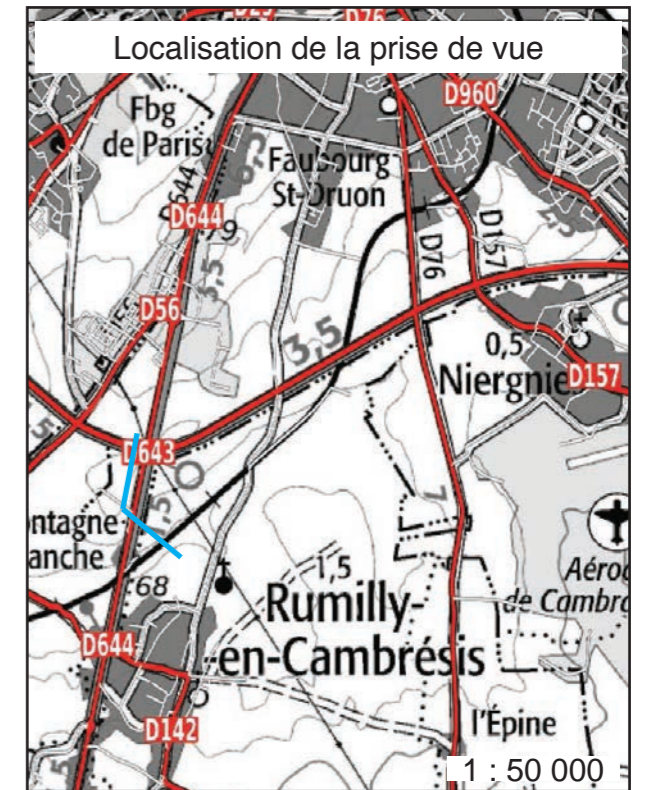
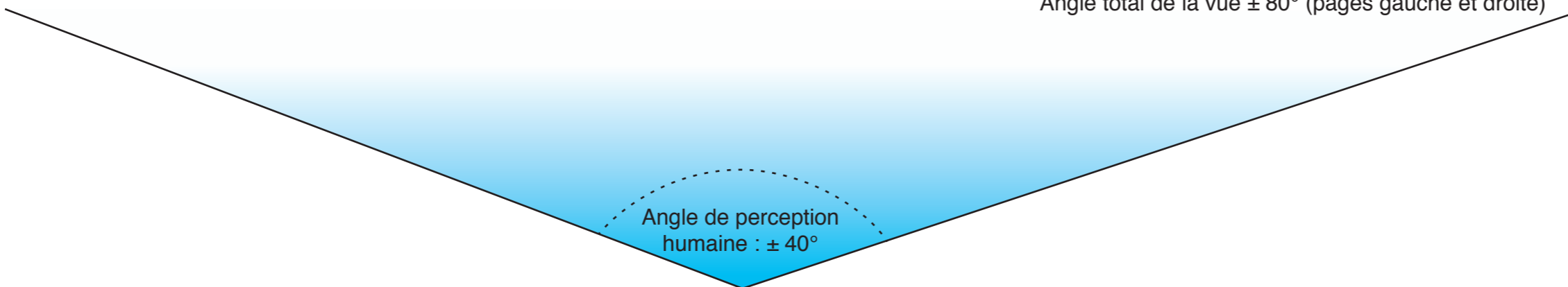
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

- Photosimulation 44 : Vue depuis la RD 939 en direction de Cambrai (Projet à 16 500 m)

Simulation avec le projet - Vue panoramique

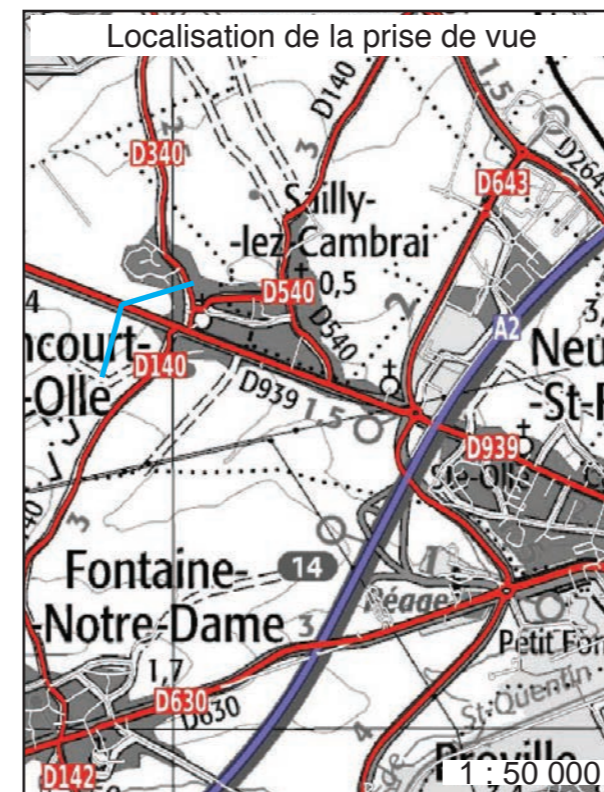


La ville de Cambrai s'est établie sur une voie romaine, aujourd'hui empruntée par la RD 939.

Depuis l'Ouest de l'agglomération, le beffroi de la ville qui se situe sensiblement sur cet axe n'est pas visible.

Les éoliennes du Sud du parc de la Voie du Moulin Jérôme laissent apparaître de manière peu perceptible une partie de leurs rotors.

Les éoliennes du projet, qui se situent au-delà de ce projet accepté par rapport à l'axe de la route, ne sont pas visibles.



- Photosimulation 45 : Vue depuis la RD 2643 en périphérie de Cambrai (Projet à 13 200 m)

Simulation avec le projet - Vue panoramique

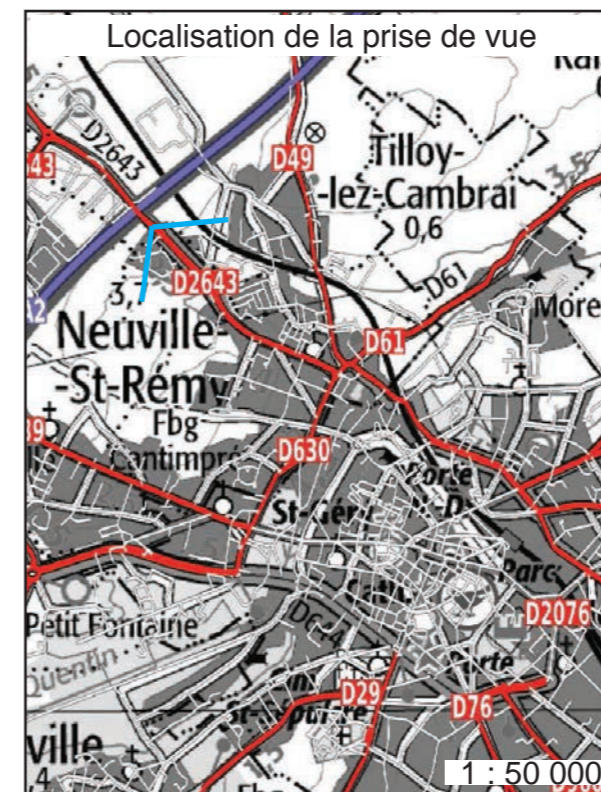


À l'entrée Nord-Ouest de la ville de Cambrai, les routes de ce côté de la ville descendant vers la vallée de l'Escaut offrent potentiellement des vues éloignées en direction du projet.

Toutefois, les monuments remarquables du centre de la ville se devinent peu.

Les éléments verticaux de l'espace urbain limitent en effet cette visibilité.

D'ailleurs, aucun des parcs éoliens construits ou en projet n'est visible.



• Photosimulation 46 : Depuis la RD 643 à l'Est de Cambrai (Projet à 6 850 m)

À la sortie Est du contournement Sud de Cambrai, la RD 643 entaille tout droit le paysage jusqu'à l'horizon.

À gauche, la route est longée d'une ligne électrique, en-dessous de laquelle les éoliennes acceptées de la Voie du Moulin Jérôme et des Chemins de Grès apparaissent, au-delà de la ligne d'horizon.

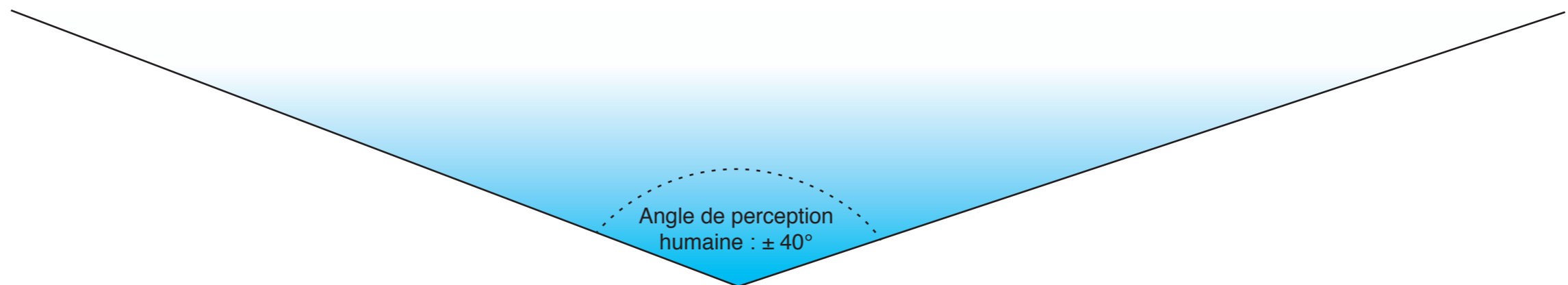
La chapelle funéraire inscrite d'Estourmel est trop petite pour être visible. L'église inscrite de Carnières, à gauche et en arrière du château d'eau, n'est pas non plus visible.

Les 4 éoliennes du projet se mêleront aux éoliennes acceptées du parc des Chemins de Grès et de la Voie du Moulin Jérôme.

État initial - Vue panoramique



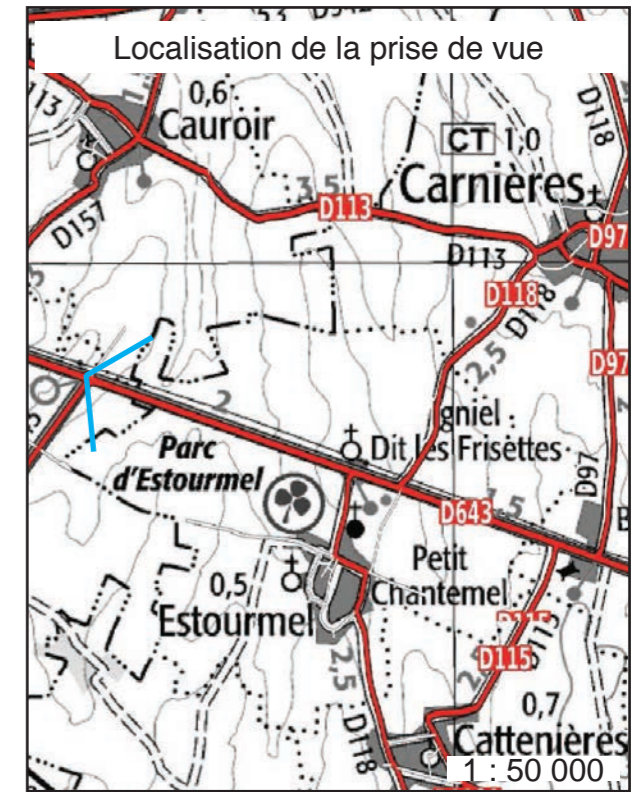
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



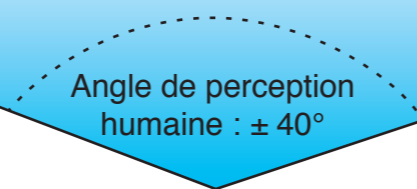
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée



• Photosimulation 47 : Depuis la RD 43 en direction de Solesmes (Projet à 8 700 m)

En descendant vers Solesmes depuis l'Est sur la RD 43, la silhouette urbaine se devine en fond de la vallée de la Selle.

De part et d'autre de la route s'étendent les cultures, ponctuées à gauche par quelques éléments boisés, et traversées à droite par une ligne électrique à haute tension.

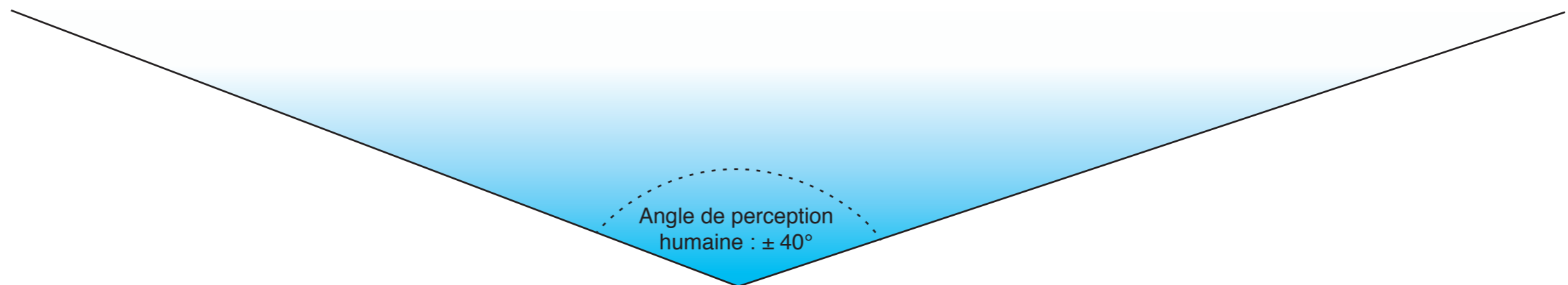
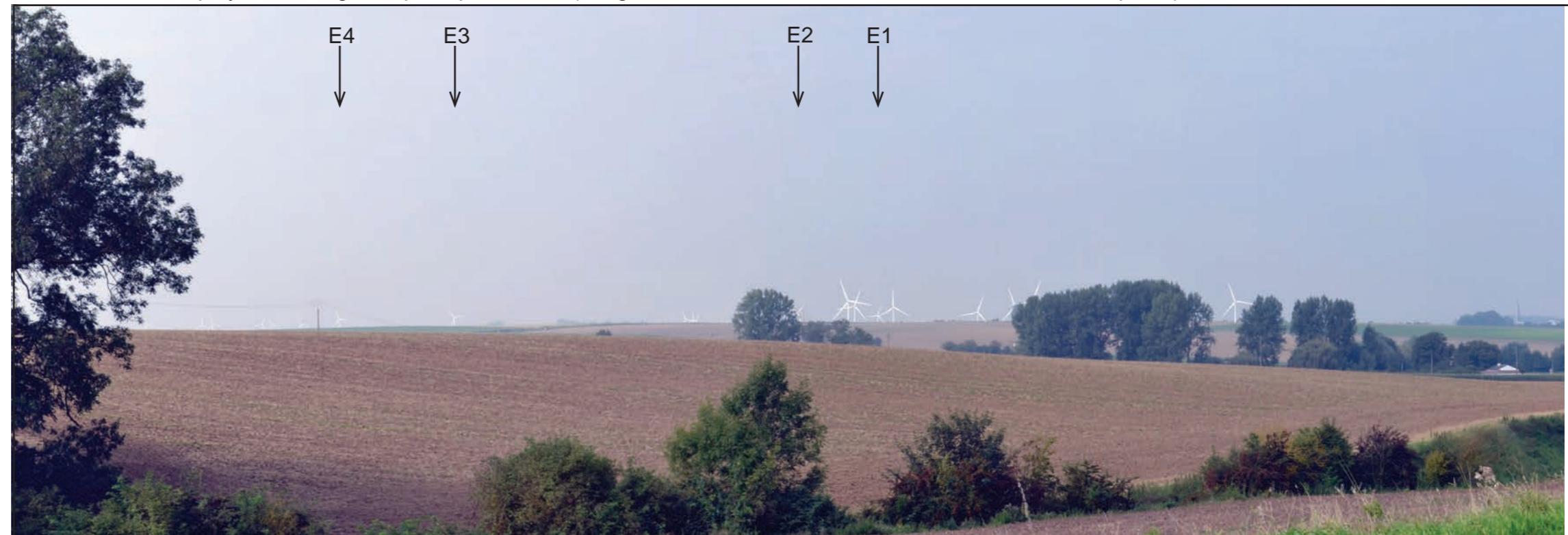
Des éoliennes des parcs acceptés émergent en arrière-plan, à gauche de la silhouette de la ville.

Les éoliennes du projet viennent en densification de ces parcs acceptés.

État initial - Vue panoramique



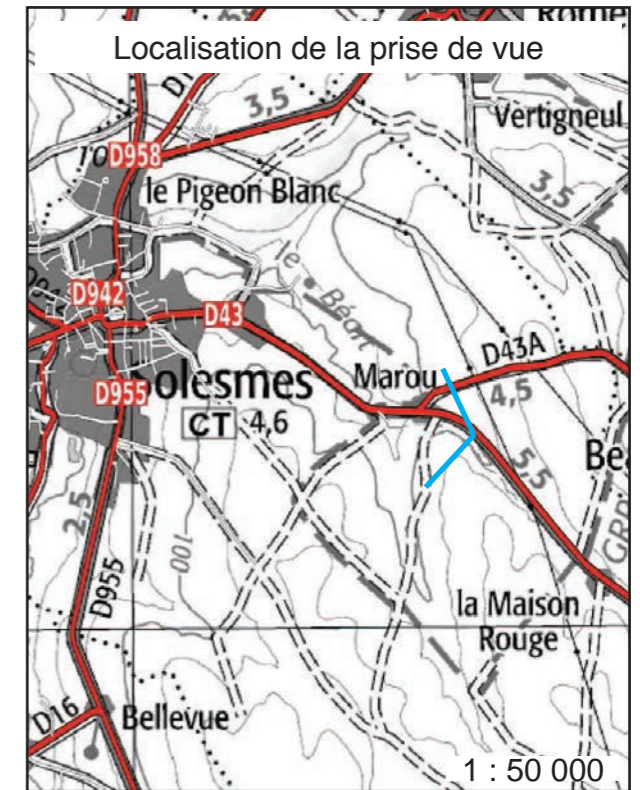
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue $\pm 80^\circ$ (pages gauche et droite)



- Éolienne du projet
- Éolienne acceptée

